



**« Accompagner l'insertion  
professionnelle des étudiants du CUFR J-F  
Champollion »  
« -Naïma Marengo  
-Sandrine Croity-Belz »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

**INTRODUCTION**



---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1AP1-006 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse).

## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

**THÉMATIQUE**  
**Numéro du projet AP1\_n°AP1-006**

**LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ**

**Titre : accompagner l'insertion professionnelle des étudiants du CUFR J-F Champollion**

**Objectifs initiaux :**

L'expérimentation vise l'accompagnement et l'aide à l'insertion des étudiants de façon progressive tout au long du cursus de formation.

Ce dispositif ne se limite pas à proposer des actions visant la préparation à l'insertion et l'anticipation de la phase, souvent difficile, de transition étude-emploi. Il s'agit aussi de permettre au jeune d'être acteur de sa professionnalisation en l'aidant à s'approprier une démarche réflexive sur ses propres acquis et compétences.

**Public(s) cible(s) :**

Tous les étudiants du CUFR J-F Champollion (environ 3000 étudiants par an).

Si les actions de l'expérimentation concernent directement les étudiants, elle vise aussi l'appropriation du dispositif par les enseignants ainsi que par les partenaires extérieurs.

**Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :**

Le dispositif se décline en 5 actions : création d'un portail Internet « insertion professionnelle », préparation des stages, portefeuilles d'expériences et de compétences, initiation à la création et à la gestion d'entreprise, "job-dating".

**Territoire(s) d'expérimentation :**

Comme l'offre de formation est implantée sur le Tarn et l'Aveyron, l'expérimentation de ce fait couvre ces deux territoires qui sont des territoires ruraux et rurbains.

**Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :**

Pour aborder cette question, deux éléments de contexte méritent d'être soulignés :

Le premier est lié à l'implantation géographique de l'établissement dans un territoire éloigné des grandes métropoles, de leur offre de prestations et de la dynamique de leurs acteurs.

Le second relève du statut de l'établissement comme établissement à caractère administratif (EPA) et non pas comme établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et, de ce fait, non doté de moyens suffisants pour développer une offre de service en matière d'aide à l'orientation et à l'insertion. Le positionnement de l'établissement sur le fonds d'expérimentation jeunes a permis de rétablir cette inégalité territoriale et d'être proactif en proposant ainsi aux jeunes étudiants de ce territoire là une offre d'actions de qualité qui les aident à préparer leur insertion dans un continuum.

**Partenaires techniques opérationnels :**

(1) Partenaires initialement visés dans la convention : les établissements d'enseignement supérieur du Tarn et de l'Aveyron, collectivités locales.

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : CCI du Tarn, l'APEC, DDCSPP du Tarn, collectivités locales, établissements d'enseignement supérieur ...

**Partenaires financiers (avec montants):**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, Collectivités locales, le CUFR JF Champollion.

**Durée de l'expérimentation :**

(1) Durée initiale : 33 mois

(2) Durée effective : 33 mois

<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : centre universitaire de formation et de recherche J-F Champollion</b> <b>Type de structure : établissement public à caractère administratif de formation et de recherche</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : CNRS CERTOP</b> <b>Type de structure : structure publique.</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

Sommaire

**Introduction** ..... page 7

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation ..... page 8

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

2.2. Analyse qualitative

3. Bénéficiaires indirects

**II. Déroulement de l'expérimentation** ..... page 11

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

2. Partenaires financiers

C. Pilotage de l'expérimentation

**III. Enseignements généraux de l'expérimentation** ..... page 17

A. Modélisation du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

4. Impacts sur la structure

**Conclusion** ..... page 22

## Introduction

L'université est par excellence le lieu de l'élaboration et de la transformation du savoir, de la transmission des connaissances, de la création et de l'innovation sociales et technologiques. Pour autant, elle souffre souvent du cliché qui la situe encore trop éloignée du monde du travail.

Le projet "accompagner l'insertion professionnelle des étudiants du CUFR Jean-François Champollion" a pour ambition de développer un dispositif visant à dépasser cette représentation négative. La mise en œuvre de l'expérimentation se situe à deux niveaux :

-le premier, centré sur les étudiants, a pour objectif de les aider à s'approprier les démarches et les outils de valorisation des acquis, personnels et professionnels, afin qu'ils optimisent leurs recherches de stage, d'emploi ou situations de sélection à l'entrée d'une formation de haut niveau.

-le second, centré sur les acteurs socio-économiques, vise à améliorer la lisibilité de l'offre de formation universitaire, et, en ce sens, mettre en exergue que l'université est le berceau de jeunes talents, professionnels de demain, dont les acquis universitaires se traduisent en de véritables compétences sources d'innovation et de changements pour les organisations de travail.

D'un point de vue opérationnel, le dispositif se traduit par la création d'un portail d'insertion professionnelle « stage-sup.com », clé d'entrée unique qui propose à l'étudiant des offres de stage, des informations pratiques et administratives.

Ce portail a vu son déploiement s'opérer au sein du CUFR très rapidement. Cette interface nous a permis de gérer des demandes de stage de masse grâce à la volonté de l'établissement, en 2009, de généraliser les pratiques des stages en licences générales.

Cette généralisation aurait été utopique sans les outils techniques de gestion et les moyens humains dont nous nous sommes dotés grâce à l'expérimentation.

De plus, le dispositif propose différentes actions axées sur l'identification et la valorisation des différentes compétences acquises et visées par les étudiants.

Ce document de restitution de l'expérimentation vise à présenter les différentes actions et à envisager les conditions possibles de transférabilité.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

Le projet « Accompagner l'insertion professionnelle des étudiants du centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion » s'inscrit pleinement dans les objectifs du schéma directeur de l'aide à l'insertion professionnelle du CUFR (élaboré en février 2009) à savoir, l'amélioration de l'accompagnement des stages, leur généralisation, et l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Le projet fait preuve d'innovation sociale, il constitue une valeur ajoutée par rapport à l'existant sur le territoire.

Ce projet déposé en 2009 a été aussi précurseur sur la cible : la licence générale, au centre de l'arrêté de la nouvelle licence publié en août 2011. Il vise l'appropriation par les étudiants de licence d'outils et de méthodologies de capitalisation et de valorisation d'acquis personnels, professionnels et de formation dans un continuum. Ceci dans l'objectif de faciliter la phase de transition vers l'emploi souvent redoutée par les futurs diplômés.

Il implique par ailleurs un partenariat entre l'évaluateur et le porteur de projet et impulse une réelle dynamique de collaboration avec les acteurs de l'enseignement supérieur et les acteurs socioéconomiques du territoire.

Le public concerné est géographiquement éloigné des dispositifs proposés par les structures d'accompagnement et d'aide à l'insertion situées pour la plupart dans les grandes métropoles. Les actions que nous proposons dans le cadre de cette expérimentation sont pour nous un moyen de pallier cet éloignement, de rompre l'isolement et de proposer des prestations de proximité à ce public « défavorisé ».

Le CUFR souhaite démontrer par des actions innovantes, que l'échelon des bassins d'emploi, (celui d'Albi dans le Tarn, et celui de Rodez en Aveyron) est le niveau le plus pertinent pour mener des actions d'accompagnement à l'insertion, du fait notamment des facilités de mobilisation des institutions et des solidarités existantes sur le territoire.

La collaboration de tous ainsi que la mutualisation des compétences et des moyens constituent une garantie d'efficacité des mesures proposées.

### **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

#### **1. Public visé**

Le public visé concerne les étudiants du CUFR Jean-François Champollion et pour certaines actions, les étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur du Nord-Est Midi-Pyrénées.

#### **2. Bénéficiaires directs**

Les bénéficiaires directs concernés par l'expérimentation sont l'ensemble des étudiants du CUFR Jean-François Champollion (environ 3000 étudiants).

Précisons que certaines actions du dispositif sont mutualisables avec les établissements volontaires du Nord-Est Midi-Pyrénées à l'exception du volet 3 (fiches compétences) de l'action 1, et des actions 2, 3 et 4 qui sont spécifiques aux étudiants du CUFR puisqu'elles s'inscrivent dans leur cursus universitaire.

##### **2.1. Statistiques descriptives**



**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public bénéficiaire de l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Identifiant du projet</b>	AP1_006	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	Centre universitaire J.P. Chassagnon			
	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>						
Jeunes		2193	2321	2398	6912	
Adultes		70	0	0	70	
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		2263	2321	2398	6982	

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Age</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur	10500	10500
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III	100%	100%
Niveau II		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles		
Garçons		
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants	70	70
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	Départementale	Départementale
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

**Remarques**

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

La tranche d'âge du public cible varie entre 18 et 26 ans.  
Le public est essentiellement constitué d'étudiants de première, deuxième et troisième année de licence de différents domaines de formation.

## 2.2. Analyse qualitative

Afin de repérer et de sensibiliser les étudiants cibles, une unité d'enseignement centrée sur la définition du projet d'orientation a été mise en place pour l'ensemble des étudiants de première année de licence.

De plus, pour solliciter les étudiants cibles, différents canaux de communication sont mobilisés : syllabus, réunions de rentrée, « pochette d'accueil des primo-entrants », réunions d'information, affichage sur les panneaux de scolarité des formations, ENT et désormais le portail <http://www.stage-sup.com>.

Les ateliers et les conférences de sensibilisation aux actions du projet sont aussi vecteurs de communication sur le dispositif.

Pour les étudiants hors CUFR, les porteurs de projet sollicitent systématiquement les proviseurs et les chefs d'établissement pour être des relais de l'information.

Le caractère expérimental du projet a nécessité une meilleure structuration du pilotage des actions. Ceci s'est concrétisé notamment par la mise en place de groupes de travail, composés des différents partenaires universitaires et socio-économiques, qui ont favorisé la mise en œuvre des actions.

D'un point de vue qualitatif, les actions développées dans le cadre de l'expérimentation ont permis la création de nombreux espaces d'échanges et de réflexion avec les étudiants. Les porteurs de projet ont pu mieux appréhender les préoccupations des étudiants en matière d'orientation et d'insertion professionnelles, et ainsi, dégager des pistes d'amélioration des dispositifs afin qu'ils répondent mieux aux attentes du public ciblé.

## 3. Bénéficiaires indirects

Si les actions de l'expérimentation concernent directement les étudiants, leur mise en œuvre a aussi impliqué la participation des équipes pédagogiques et des partenaires professionnels :

- Ainsi le projet a nécessité des temps de concertation avec les équipes pédagogiques au cours desquels les responsables de diplôme ont pu consolider la politique de l'établissement en matière d'accompagnement à l'insertion des étudiants.
- Il a permis aussi au service de la Division de l'Orientation des Stages et de l'insertion du CUFR Champollion de développer des partenariats étroits avec les acteurs spécialistes de l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Ces professionnels interviennent désormais auprès des étudiants dans les différents dispositifs de préparation à la professionnalisation.

Nous pouvons souligner que le projet a eu des répercussions en matière de développement des compétences du personnel de la division de l'orientation des stages et de l'insertion (6 personnes). Afin d'être opérationnel et d'assurer au mieux l'accompagnement des étudiants et des enseignants, ce personnel a été amené à s'approprier la démarche qui oriente le dispositif et à se former aux nouveaux outils qui en sont inhérents.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

L'expérimentation présentée au Haut Commissariat à la Jeunesse comprend 5 actions principales :

- action 1 "Portail de l'insertion professionnelle"
- action 2 "Préparation des stages"
- action 3 " Portefeuille de compétences - Acquisition de l'outil PEC "
- action 4 "UE création d'entreprises"
- action 5 "Job dating".

Il faut noter que l'expérimentation a amené l'établissement à adapter toute sa stratégie de communication institutionnelle concernant l'offre de formation qu'elle soit sur support numérique ou papier. La cible comprend aussi bien les étudiants de licence, les futurs étudiants et les partenaires socio-économiques. Ainsi le message intègre largement la dimension d'accompagnement des étudiants et la pré-professionnalisation des formations de licences générales.

#### **Action 1 "Portail de l'insertion professionnelle" :**

Le CUFR a engagé avec l'expérimentation une politique active de pré-professionnalisation visant, après expérimentation, à étendre à toutes ses filières la pratique des stages.

Dans ce contexte, l'expérimentation a permis la création du portail de transition université-emploi ([www.stage-sup.com](http://www.stage-sup.com)). Ce portail des stages permet :

- le dépôt d'offres de stages ou d'emplois par les entreprises ;
- le dépôt de demandes de stages par les étudiants ;
- la mise en ligne des éléments d'ordre pédagogique (contrôle des connaissances, consignes, rapport de stage, présentation orale, encadrement, durée, charte des stages...), administratif (convention, droits et devoirs des stagiaires vis-à-vis de la structure d'accueil, déplacements, questionnaire d'évaluation) ;
- la dématérialisation de la saisie des conventions de stage ;
- la constitution d'une base de données permettant de renseigner les indicateurs de suivi de stages.

Le portail propose aussi :

- une "CV thèque" ;
- des conseils en ligne sur la méthodologie de recherche d'emploi et les divers services publics et privés compétents en matière d'aide à l'insertion.

- En outre, cette action a permis la mise en ligne d'un guide des compétences visées par chaque diplôme. L'objectif est de rendre plus lisible par les acteurs socio-économiques les diplômes qui définissent l'offre de formation du CUFR et d'amener les étudiants à repérer les compétences qu'ils ont développées et acquises au cours de leur parcours de licence.

Ce guide est notamment exploité dès la première année de L1 pour sensibiliser les étudiants à l'articulation formation- compétences. Il est aussi exploité dans le cadre de l'UE visant l'élaboration du portefeuille d'expériences proposée aux étudiants L3.

La mise en ligne des fiches compétences donne actuellement lieu à la création d'une interface plus dynamique entre les étudiants, les responsables de formation et le monde de l'entreprise. L'idée étant de proposer un moteur de recherche : par compétences cibles – spécifiques, transversales, par niveau d'études et par domaine d'application– qui seront

articulées avec les formations. Ceci facilitera la recherche en fonction de l'utilisateur (étudiant, enseignant, recruteur, ...).

Dans le prolongement de l'expérimentation, ce guide des compétences a pour ambition d'être un outil à exploiter dans le cadre de l'accompagnement des étudiants du CUFR engagés dans une démarche de validation d'acquis de l'expérience.

En terme de valorisation, cet outil a fait notamment l'objet d'un article publié dans APEC RH (mai 2012) et d'une présentation aux partenaires socio-économiques locaux.

### **Action 2 - Préparation d'un projet de stage**

- l'objectif général de cette action vise à ce que les futurs stagiaires s'approprient les outils méthodologiques leur permettant une meilleure exploitation et une meilleure optimisation de leur stage.

Cette action s'est traduite par la mise en place d'une hiérarchisation et d'une distinction des stages selon trois niveaux :

- un « stage d'observation » en L1 ou L2 ;
- un stage « d'intervention » en L2 ou L3 ;
- un stage « d'application ou en responsabilité » en L3.

Cette structuration du dispositif vise à diversifier les types de stages et à permettre aux étudiants de prendre, en situation professionnelle, des responsabilités de plus en plus importantes. Il est précisé, pour chaque stage, des objectifs pédagogiques spécifiques. Une préparation du stage est réalisée en amont via des ateliers, des conférences et à partir de l'accompagnement des « tuteurs » enseignants-chercheurs dans le cadre d'UE stage. Ces différentes modalités permettent aux étudiants d'optimiser la recherche de la structure d'accueil.

Un livret stage à destination de l'étudiant a été réalisé.

Les modalités pédagogiques de cette action s'articulent étroitement avec celles de l'action « Portefeuille d'Expériences et de Compétences » qui propose une démarche visant la description et l'analyse des compétences acquises ou mises en situation au cours du stage (cf action 3). Par ailleurs, des ateliers de préparation aux techniques de recherche d'emploi et de stages sont aussi proposés aux étudiants pour les aider à définir leur stratégie.

### **Action 3 - Acquisition d'un portefeuille de compétences**

Cette action a pour objectif la réalisation par les étudiants de leur portefeuille de compétences. Elle a pour ambition qu'ils s'approprient cette démarche réflexive spécifique qui vise à identifier, décrire et analyser les acquis de formation et d'expériences personnelles et professionnelles en vue de leur valorisation. Elle permet aussi l'archivage des preuves de l'expérience.

Cette action donne lieu à la création d'une UE spécifique proposée aux étudiants de L2. Il s'agit pour les étudiants de repérer et d'actualiser les compétences qu'ils ont acquises au cours de leurs différentes expériences (cursus de formation, expériences personnelles et professionnelles) et de mieux communiquer sur ces compétences afin de faciliter leurs « transactions » professionnelles (candidature à une formation, un stage, un job...). L'objectif est de les aider à être acteurs de leur trajectoire de formation tout au long de la vie, à entreprendre une démarche réflexive sur leurs compétences et à mesurer l'importance de la conservation des preuves. Il s'agit également pour l'étudiant de développer des outils de

capitalisation des parcours personnels et professionnels et d'être en mesure de valoriser son parcours lors d'une situation de recrutement.

Cette action intègre l'outil universitaire (PEC) permettant à tous les étudiants de constituer eux-mêmes en ligne leur propre portefeuille de compétences, moyennant un accompagnement méthodologique de la démarche.

Le PEC est notamment introduit dans 3 UE de pré-professionnalisation (En L1, UE « Construction d'un parcours de formation – construction du projet, en L2, UE « Portefeuille de compétences » et en L3, UE « Techniques de recherche d'emploi »).

La mise en place de cette action a bénéficié de l'adhésion des porteurs de projet du réseau national du PEC.

#### **Action 4 - Initiation à la création et à la gestion d'entreprise**

Cette action vise à sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat.

Elle propose une UE destinée à des étudiants non spécialistes du management. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales du management des entreprises, de leur permettre de comprendre les rouages de la création d'entreprise et d'approfondir une thématique spécialisée en fonction de leur projet professionnel.

Cette UE est complétée par des conférences portant sur l'entrepreneuriat.

En 2011, cette action a été accompagnée par l'attribution de deux bourses versées à des étudiants de master qui avaient un projet de création d'entreprise. Ces bourses ont couvert les frais d'inscription à l'université d'été organisée dans le cadre du pôle entrepreneuriat étudiant Midi-Pyrénées labellisé conjointement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'économie.

#### **Action 5 - Job dating**

Cette action concerne l'organisation d'une rencontre entre les étudiants et des « recruteurs » afin de confronter les demandes des uns aux offres des autres. Les étudiants inscrits bénéficient en amont de préparation aux entretiens professionnels dans le cadre d'ateliers.

Les objectifs sont les suivants :

- confronter les jeunes diplômés à la diversité du marché de l'emploi au sein d'un même lieu,
- faire découvrir aux entreprises des profils de formations généralistes,
- rendre visible le CUFR comme vivier de candidats potentiels et comme valeur ajoutée en matière de compétences,
- favoriser la rencontre des employeurs et des jeunes diplômés en recherche de stage ou d'emploi,
- faire découvrir aux entreprises comme aux diplômés de nouvelles possibilités d'embauche,
- sensibiliser les étudiants à cette technique "moderne" de recherche d'emploi en faisant appel à des partenaires la pratiquant.

L'idée générale consiste à faire valoir en situation réelle que les compétences des étudiants issus des filières généralistes constituent des atouts au regard du marché du travail.

Concernant l'ensemble des actions présentées ci-dessus, les principales difficultés rencontrées ont été d'ordre technique (notamment pour la mise en place du portail stage et du PEC). Ces problèmes techniques n'ont pas impacté l'accompagnement des étudiants

mais ont eu en revanche quelques effets sur le calendrier prévisionnel de mise en oeuvre de certaines actions.

Concernant le protocole d'évaluation et les relations avec l'évaluateur, nous pouvons préciser que dès le démarrage du dispositif d'expérimentation, nous avons rencontré l'évaluateur (CERTOP-UMR5044 CNRS/UTM) afin de prendre connaissance des modalités et du calendrier du dispositif d'évaluation.

L'évaluateur nous a sollicités tout au long de l'expérimentation pour disposer des éléments qualitatifs et quantitatifs lui permettant de mener à bien l'évaluation.

L'évaluateur était aussi présent lors des différents comités de pilotage organisés par le porteur de projet.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

<b>Nom de la structure partenaire</b>	<b>Type de structure partenaire</b>	<b>Rôle dans l'expérimentation</b>
APEC	Association	prestations
CCI Tarn	Chambre consulaire	prestations
Communauté d'agglomération de	Collectivité	Financement+prestations
Etablissements post-bac	EPLE, EPA	Co-organisateur d'événements
Université Toulouse 3	EPSCP	Partenaire PEC
Kotao		Prestation portail Internet

### 2. Partenaires financiers

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	66%
Cofinancements extérieurs à la structure	1%
Autofinancement	33%

## C. Pilotage de l'expérimentation

Afin de coordonner et de superviser la mise en œuvre des différentes actions de l'expérimentation, le porteur de projet a mis en place un comité de pilotage. Ce comité est composé du porteur de projet (direction de la DOSI, chargés de mission stage et orientation-insertion), de l'équipe de direction du CUF, de représentants de la direction

départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, ainsi que de l'évaluateur.

Les réunions du comité de pilotage permettent de réaliser des points d'étapes de l'avancement de l'expérimentation, de soulever et/ou d'anticiper des difficultés éventuelles.

Au cours de l'expérimentation, le comité de pilotage s'est réuni en moyenne 2 fois par an.

Au sein du CUFR, la concertation avec les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation (équipe pédagogique, services internes du CUFR - CRIMA, scolarité - ) a lieu lors des réunions mensuelles de l'équipe de formation pilotée par la direction des études du CUFR .

En matière de pilotage, les porteurs de projet organisent aussi régulièrement des réunions de concertation et/ou de suivi des actions avec les différents prestataires extérieurs au CUFR engagés dans la réalisation de l'expérimentation.

Les concertations avec les différents partenaires ont notamment permis de faire évoluer le projet initial qui avait aussi pour ambition de créer un groupe de pilotage « insertion professionnelle » commun aux différents acteurs du territoire du Nord-Est Midi-Pyrénées. Cette ambition, à vocation de mutualisation des pratiques d'accompagnement à l'insertion, s'est concrétisée à ce jour par la création d'une nouvelle action, « les jeudis de l'insertion », transversale aux différentes actions inscrites au projet initial. Cette nouvelle action propose une programmation, tout au long de l'année universitaire, de conférences, forums, ateliers dans lesquels interviennent les partenaires du territoire d'implantation du dispositif concernés par l'insertion professionnelle (CCI, communauté d'agglomération, pôle emploi, l'APEC...). Les forums et conférences inscrites aux programmes sont ouverts non seulement aux étudiants du campus, mais aussi à tout public intéressé par les thématiques proposées.

La participation des porteurs de projet aux journées nationale et régionale organisées par le FEJ a permis de présenter l'expérimentation du CUFR, de débattre sur les enjeux des pratiques expérimentées, sur la question de la généralisation des expérimentations, ainsi que sur les différents types possibles d'évaluations des dispositifs proposés.



### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté s'adresse au public étudiant de niveau L. (du primo-entrant en L1 jusqu'à l'étudiant en fin d'année de L3).

Il se situe à la croisée de deux phases de transition importantes dans le parcours de formation de l'étudiant : la phase de transition lycée-université et la phase de transition université-emploi / licence-master.

Il est demandé au jeune, au cours de cette période, de se former et d'acquérir un diplôme (la licence) tout en répondant aux injonctions qui pèsent sur lui en matière d'orientation et de pré-professionnalisation. Or, être inscrit dans une formation universitaire généraliste ne rime pas forcément pour le jeune avec pré-professionnalisation. Ceci se traduit par le constat que nombre de jeunes étudiants ne se saisissent pas des dispositifs d'aide à l'orientation qui sont à leur disposition au cours de leurs trois années de licence.

C'est donc tout l'enjeu de cette expérimentation de susciter chez le jeune, par diverses actions, de la réflexivité qui lui servira de levier pour construire peu à peu sa trajectoire d'orientation professionnelle en mettant en perspective ses choix de formation, ses projets personnels et professionnels, ses valeurs, ses acquis issus de différentes expériences, ses compétences...

L'objectif de l'expérimentation mise en place vise donc principalement à accompagner le jeune tout au long de sa licence dans la construction de son propre parcours d'orientation et dans l'appropriation d'outils et démarches supports pour les phases de recherche d'emploi, de stage, de sélection professionnelle ou encore pour les situations de bilans, transitions qui jalonnent la trajectoire professionnelle d'un individu.

Le dispositif « accompagner l'insertion professionnelle des étudiants du CUFR JF Champollion » peut être schématisé de la façon suivante :

Public : étudiants inscrits en licence

#### **Phase 1 : niveau L1 - entrée à l'université**

Objectif : accompagner les jeunes dans la construction - ou confirmation pour certains - de leur projet de formation et d'orientation afin de contribuer à la réussite du semestre 1.

Les étudiants de L1 sont ciblés lors de la semaine d'accueil (rentrée universitaire) et à partir de l'UE « construction d'un parcours de formation – construction du projet » obligatoire pour les étudiants de L1 :

- Semaine d'accueil : Les étudiants primo-entrants de chaque filière de formation sont sensibilisés, lors des réunions d'accueil et d'information animées par la DOSI, à la politique de l'établissement en matière d'orientation et d'insertion et aux différentes actions qui la définissent (stages, conférences, ateliers, UE de pré professionnalisation...).

Des éléments spécifiques au stage à réaliser sont apportés.

- UE obligatoire de L1 : « construction d'un parcours de formation – construction du projet »

Le caractère obligatoire de cette UE permet de sensibiliser tous les jeunes cibles à la démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle qui est au cœur de l'expérimentation.

Cette UE vise notamment à aider l'étudiant à éclairer ses choix de formation et à mener un entretien auprès d'un professionnel. Dans l'idée d'un accompagnement progressif de l'étudiant tout au long de son parcours, la rencontre avec le professionnel s'articule avec la préparation du stage.

Un travail autour des relations entre formation et compétences visées par le diplôme est amorcé au cours de cette première étape du dispositif, ainsi qu'une sensibilisation à la démarche PEC (portefeuille d'expériences et de compétences).

- l'étudiant a aussi la possibilité d'un accompagnement plus « à la carte » :

Il peut, s'il le souhaite, bénéficier d'un accompagnement individualisé par un conseiller d'orientation de la DOSI, approfondir des méthodes de pré-professionnalisation, découvrir des secteurs professionnels ou des parcours de formation en assistant à des ateliers ou à des conférences thématiques organisés par la DOSI.

Acteurs : personnels qualifiés de la DOSI – membres de l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels) – chargés de mission stage et orientation-insertion.

Ressources mobilisées :

Les ressources supports sont principalement celles créées ou mobilisées dans le cadre de l'expérimentation :

- service DOSI – portail des stages – guide des compétences – Portefeuille d'Expérience et de Compétences numérique
- Equipe pédagogique (enseignants et professionnels)
- Partenaires socio-économiques
- Centre de Ressource informatique et multimedia de l'établissement

## **Phase 2 : niveau L2**

Objectif : poursuivre l'accompagnement à l'élaboration du projet d'orientation en se centrant davantage, au cours de cette deuxième phase, sur le bilan et la valorisation des acquis d'expériences personnelles et professionnelles des étudiants.

Les étudiants concernés sont tous les étudiants de L2. Ils ont été sensibilisés à cette deuxième étape au cours de leur année de L1. Ils sont incités à poursuivre leur investissement dans le dispositif d'une part, en s'inscrivant dans les UE « Portefeuille de compétences » et « stage » proposées par leur filière et, d'autre part, en participant aux conférences et ateliers centrés sur la démarche réflexive PEC.

Cette phase 2 n'a pas de caractère obligatoire, toutefois les étudiants sont vivement incités à poursuivre la démarche engagée en L1, tout en ayant le choix du temps d'investissement qu'ils souhaitent y consacrer.

- Semaine d'accueil des L2 (rentrée universitaire) : Les étudiants de L2 de chaque filière de formation sont informés à nouveau, lors des réunions d'accueil et d'informations animées par la DOSI, de la politique de l'établissement en matière d'orientation et d'insertion ainsi que des différentes actions qui la définissent (stages, conférences, ateliers, UE de pré professionnalisation...).

- UE de pré professionnalisation :

UE portefeuille de compétences : cette UE est animée par des intervenants tous formés à la démarche du portefeuille de compétences et à l'outil numérique « PEC » liée à cette démarche.

Comme détaillée plus haut dans le document, cette UE vise à permettre à l'étudiant d'identifier, décrire et analyser les acquis de formation et d'expériences personnelles et professionnelles en vue de leur valorisation.

Différents outils et méthodes servent de support à l'étudiant, notamment la version numérique PEC et le « guide des compétences » élaboré dans le cadre de l'expérimentation. Elle se finalise par l'élaboration par chaque étudiant d'un portefeuille de compétences.

UE Stage : En articulation avec l'UE stage qui doit être réalisée par l'étudiant de licence, le dispositif prévoit dans cette deuxième phase, des actions de préparation du stage mais aussi d'exploitation et de valorisation des acquis issus de l'expérience stage.

L'étudiant a toujours la possibilité de bénéficier d'un accompagnement plus individualisé en sollicitant les acteurs ressources des actions orientation-stage-insertion de l'établissement.

Acteurs : personnels qualifiés de la DOSI (responsable de la DOSI, responsable des stages, conseillère d'orientation) – membres de l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels) – chargés mission stage et orientation-insertion.

Ressources mobilisées :

Les ressources supports sont principalement celles créées ou mobilisées dans le cadre de l'expérimentation :

- service DOSI – portail des stages – guide des compétences – Portefeuille d'Expérience et de Compétences numérique
- Equipe pédagogique (enseignants et professionnels)
- Partenaires socio-économiques
- Centre de Ressource informatique et multimedia de l'établissement

**Phase 3 : niveau L3 – préparation sortie L vers insertion ou vers concours pour intégrer des formations sélectives (master notamment)**

Objectif : accompagner l'étudiant à préparer la transition licence-master ou licence-emploi tout en poursuivant et approfondissant le travail engagé au cours des 2 phases précédentes.

Les étudiants concernés sont tous les étudiants de L3. Ils ont été sensibilisés à cette troisième étape au cours de leurs années de L1 et de L2.

Tout comme dans la phase 2, la phase 3 est davantage incitatrice qu'obligatoire.

Les actions qui définissent la phase 3 se déclinent en UE spécifiques (« Techniques de recherche d'emploi », « Initiation à la création et à la gestion d'entreprise », « Méthodologie de conduites de projet » et « stage »), forums, ateliers et conférences axés sur la préparation à l'insertion.

Les trois UE proposées dans le cadre de l'expérimentation permettent à l'étudiant :

- d'acquérir les outils et méthodes de valorisation de son parcours,
- d'être mis en situation de simulation d'entretien de sélection,
- de se sensibiliser à l'entrepreneuriat,
- d'acquérir la méthodologie de conduite de projet.

Acteurs : personnels qualifié de la DOSI (responsable de la DOSI, responsable des stages, conseillère d'orientation) – membres de l'équipe pédagogique (enseignants et professionnels) – chargés mission stage et orientation-insertion.

#### Ressources mobilisées :

Les ressources supports sont principalement celles créées ou développées dans le cadre de l'expérimentation :

- service DOSI – portail des stages – guide des compétences – Portefeuille d'Expérience et de Compétences numérique
- Equipe pédagogique (enseignants et professionnels)
- Partenaires socio-économiques
- Centre de Ressource informatique et multimedia de l'établissement

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### Public visé

Si le public visé (étudiants) a été atteint sans trop de difficulté, une sensibilisation au dispositif en amont de l'entrée universitaire permettrait au jeune une première approche de l'accompagnement à l'insertion qui lui sera proposé à l'université. Cette sensibilisation peut notamment être médiée par les personnels d'orientation et professeurs principaux, relais précieux pour les universités, ainsi que par l'équipe pédagogique universitaire.

Les actions spécifiques à destination de ces relais sont déjà initiées et méritent d'être développées.

## 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Afin d'assurer le bon déroulement du dispositif, il est nécessaire en amont :

- de repérer les différents enjeux que revêt le dispositif pour les acteurs impliqués directement ou indirectement ;
- d'évaluer les leviers (acteurs ressources et compétences) à mobiliser pour la mise en œuvre de chaque action ;
- de définir des indicateurs permettant d'évaluer le dispositif afin de l'améliorer.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Dans le contexte universitaire, la mise en place d'un tel dispositif nécessite un portage politique fort garant de l'implication des différents acteurs concernés.

La mise en place d'un comité de pilotage est nécessaire pour assurer la coordination des différents acteurs impliqués, le bon déroulement du dispositif ainsi que l'auto-évaluation.

Ce comité peut être composé :

- de représentants de la DOSI : compétences internes en matière d'orientation et d'insertion ;
- de représentants de l'équipe enseignante : relais auprès des étudiants et des enseignants ;
- de représentants de l'équipe de direction : garant du portage politique et des volets financiers ;
- de représentants des étudiants cibles : relais des questionnements des étudiants, de leurs inquiétudes, de leur attentes par rapport au dispositif... ;
- de représentants d'étudiants diplômés (en phase d'insertion ou en emploi) : relais d'un retour d'expérience sur l'effet du dispositif ;
- de représentants du service informatique : compétences en matière d'implémentation des outils numériques et informatiques.

Des représentants des acteurs socio-économiques peuvent aussi apporter leur contribution pour orienter les actions à mettre en place.

#### 4. Impacts sur la structure

La convention entre le HCJ et le CUFR Champollion a impulsé le développement et la structuration du service de la Division des stages et de l'insertion. Les actions menées dans le cadre de l'expérimentation ont bénéficié d'un soutien politique fort de la part de la direction de l'établissement. Ceci est primordial pour la mise en œuvre d'une expérimentation d'une telle envergure. Désormais, les grandes lignes du projet sont inscrites dans le contrat quinquennal de l'établissement. La pérennisation des actions est ainsi actée.

Par exemple, l'élaboration du guide des compétences (action 1) menée dans le cadre de l'expérimentation à destination des licences généralistes, se poursuit au niveau des licences professionnelles. Est programmée pour 2013 l'élaboration du guide des compétences pour les formations de niveau master.

La programmation des « jeudis de l'insertion » sera aussi poursuivie. Les ateliers, conférences, forum qui y sont inscrits constituent des rendez-vous incontournables qui complètent et fédèrent plusieurs actions de l'expérimentation.

La mise en œuvre du projet a nécessité des temps de concertation avec les acteurs spécialistes de l'orientation et de l'insertion intervenants dans les différentes actions.

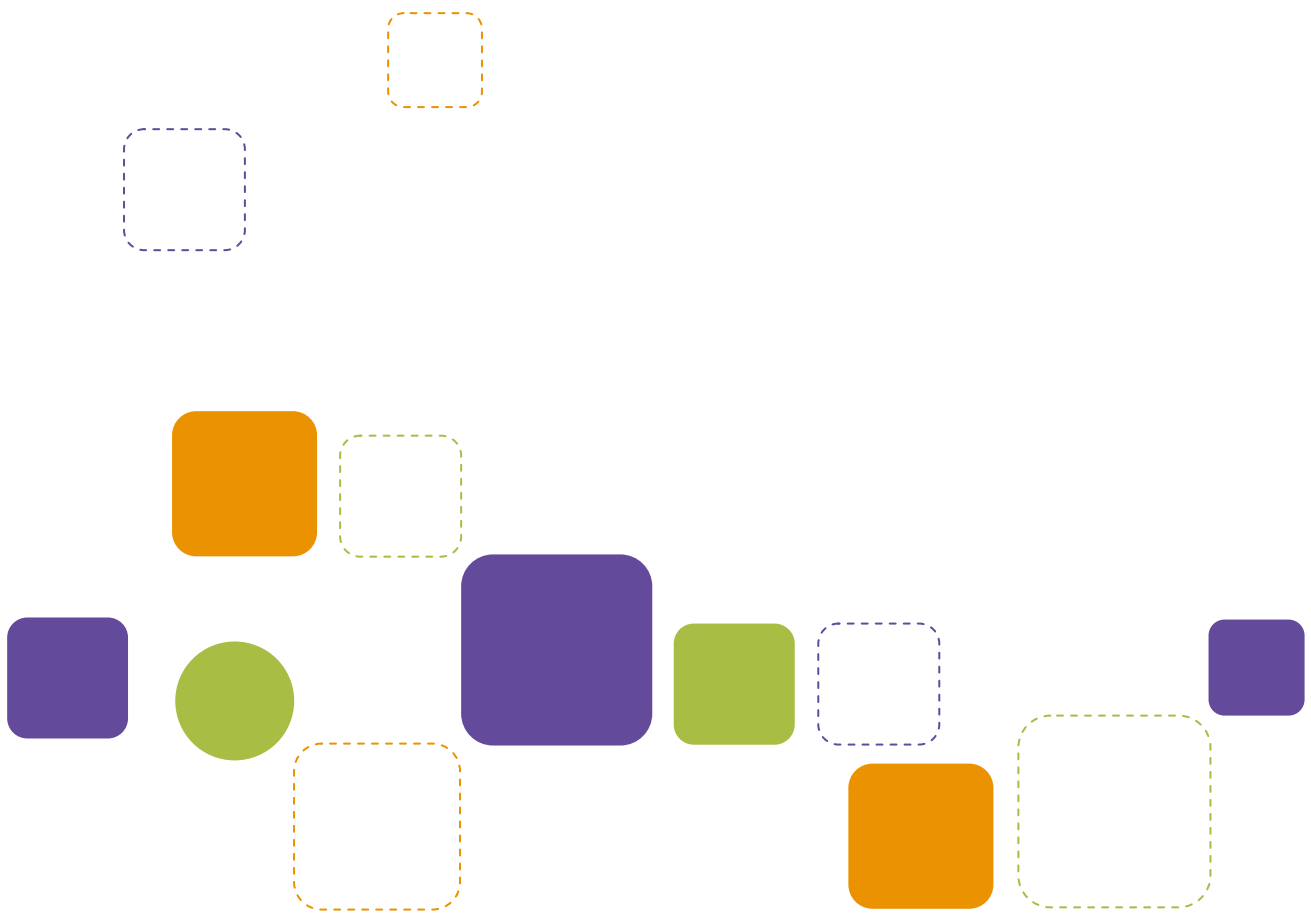
Ces temps de concertation ont donné lieu à la constitution d'un véritable réseau « DOSI - partenaires professionnels » qui a notamment été très actif en matière d'ingénierie des dispositifs d'accompagnement des étudiants.

#### **Conclusion**

Le soutien de l'expérimentation par le FEJ a été un véritable tremplin pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement à l'insertion des étudiants.

Il a permis la structuration d'un service public à destination des étudiants et l'ancrage de ce service au sein d'un réseau local et national.

L'objectif d'asseoir le dispositif dans un ancrage local et territorial est atteint. Toutefois, le temps imparti pour la réalisation du projet a été surtout mobilisé pour rendre opérationnel le dispositif. Il reste encore au terme de ce contrat, beaucoup à faire en matière de valorisation des actions auprès des différents acteurs socio-économiques partenaires et concernés par le projet. La pérennisation et l'évolution du dispositif ne pourront se faire sans son appropriation par les différents acteurs clefs concernés.



## **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)